

BULLETIN MUNICIPAL CHATELNEUF



DECEMBRE
2019

SOMMAIRE

- 3 - Edito - Mot du Maire
- 4 et 5 - Budget
- 6 - Infos mairie - formalités administratives
- 7 - Urbanisme - tarifs salle associative
- 8 - travaux 2019
- 9 - Randonnée
- 9 - Adressage
- 10 - Pole technique intercommunal
- 11 - Appel aux civisme - collecte des déchets
- 11 à 14 - Loire Forez Agglomération
- 15 à 20 - Comptes rendus conseils municipaux
- 21 - Chasse
- 22 à 24 - Un peu d'histoire - Le coq girouette
- 25 - Syndicat Grimard Montvadan
- 26 et 27 - Ecole
- 28 - Paroisse Ste Thérèse
- 29 - Bibliothèque
- 30 - Sou des écoles
- 31 - Cantine scolaire
- 32 et 33 - Loisirs et Culture du Mont Semiol
- 34 et 35 - Club Sportif des Hautes Chaumes
- 36 - Association des Jeunes de Chatelneuf
- 37 - Club du 3° âge
- 38 - Comité des fêtes
- 39 - Etat Civil

Edito – Mot du maire



En cette fin d'année 2019, je viens exprimer ma reconnaissance à l'ensemble du conseil municipal, à notre nouvelle secrétaire de mairie, Caroline, au personnel communal, aux enseignantes, et aux membres de toutes les associations qui s'engagent et participent activement à la vie de la commune.

L'année se termine, les travaux prévus pour 2019 ont été réalisés :

- réfection de la toiture de l'école
- Pose de panneaux photovoltaïques
- Le dossier adressage a été mené à bien, les panneaux signalétiques sont mis en place. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps bénévolement.
- Le projet accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) pour l'école a été réévalué, les demandes de subventions sont déposées et le projet devrait se réaliser en 2020.

Un mandat se termine, certes avec beaucoup de changement, mais l'équipe municipale a fait face et mené à bien tous les projets engagés.

Je tiens à remercier notre secrétaire, Caroline, qui est arrivée au mois de janvier. Débutante dans le métier de secrétaire de mairie, elle a su s'adapter et faire face aux multiples tâches qui lui ont été dévolues.

Un grand merci à toute mon équipe et à tous les acteurs qui font vivre et animent notre commune.

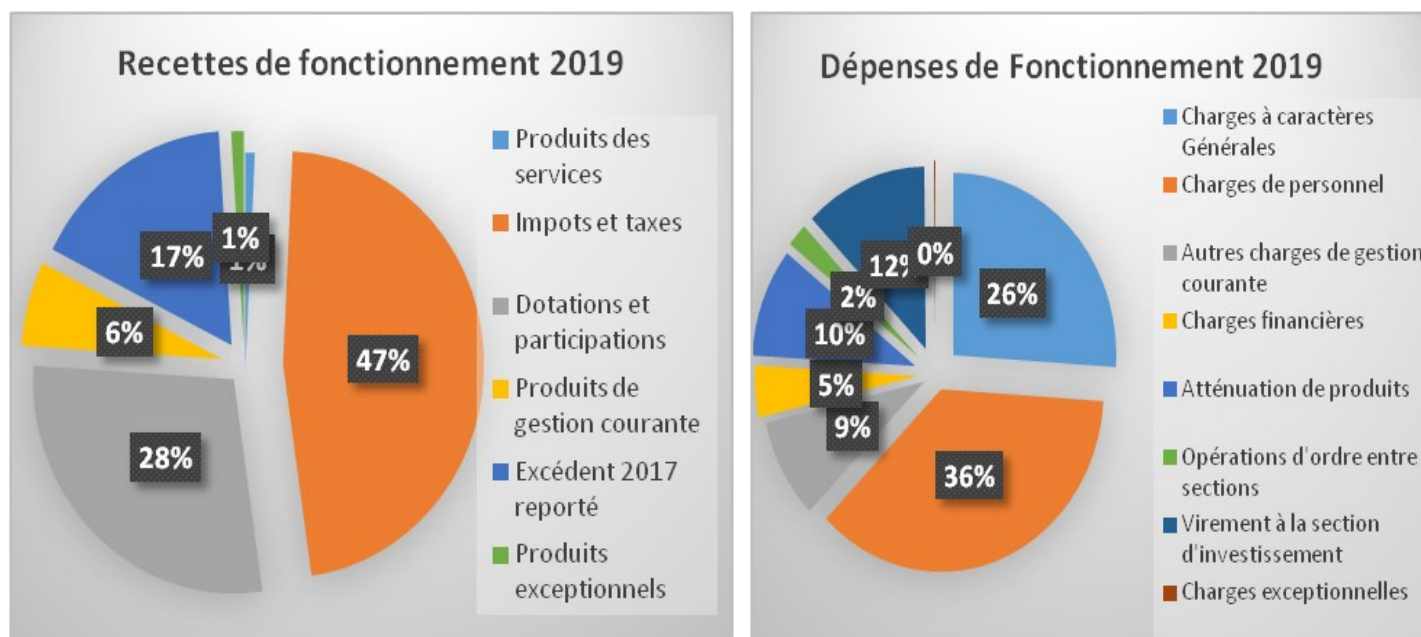
Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de Chatelneuf.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2020.

Le dimanche 12 janvier, je vous propose de nous retrouver à la salle d'animation pour un échange de vœux et partager le verre de l'amitié.

BUDGET

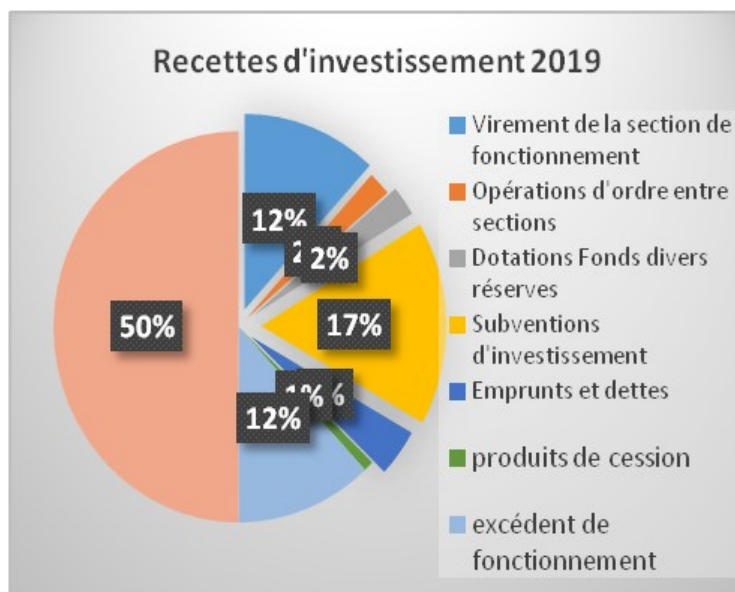
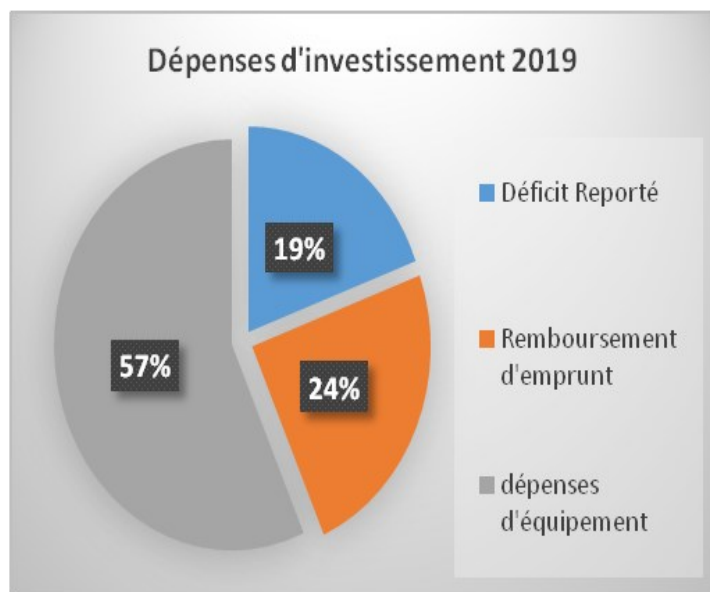
FONCTIONNEMENT



Fonctionnement dépenses 2019	Montants	%
Charges à caractères Générales	51000	26
Charges de personnel	71375	36
Autres charges de gestion courante	17420	9
Charges financières	8935	5
Atténuation de produits	18919	10
Opérations d'ordre entre sections	4061	2
Virement à la section d'investissement	23872	12
Charges exceptionnelles	300	0
TOTAL DEPENSES 2019	195882	100

Fonctionnement recettes 2019	Montants	%
Produits des services	1480	1
Impôts et taxes	92000	47
Dotations et participations	55420	28
Produits de gestion courante	12500	6
Excédent 2017 reporté	32482	17
Produits exceptionnels	2000	1
TOTAL RECETTES 2019	195882	100

INVESTISSEMENT



Investissement dépenses 2019	Montants	%
Déficit Reporté	19572	19
Remboursement d'emprunt	24220	24
dépenses d'équipement	57123	57
TOTAL DEPENSES 2019	100915	100

Investissement recettes 2019	Montants	%
Virement de la section de fonctionnement	23872	24
Opérations d'ordre entre sections	4061	4
Dotations Fonds divers réserves	5043	5
Subventions d'investissement	34035	34
Emprunts et dettes	8008	8
produits de cession	1800	2
excédent de fonctionnement	24096	24
TOTAL RECETTES 2019	100915	100

INFORMATIONS MAIRIE

Horaires d'ouverture au Public
Mardi : 15h-17h - Jeudi : 10h-12h

Le Maire et les Adjointes sont disponibles sur rendez-vous.

Tél Mairie : 04 77 76 84 29

Fax : 04 77 76 88 04

Adresse mail : mairie.chatelneuf@orange.fr

Inscriptions sur la liste électorale

Les inscriptions se font à la mairie de votre domicile avant le 7 février 2020. Présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

ELECTIONS MUNICIPALES : 1^{er} tour le 15 mars 2020 - 2^{ième} tour le 22 mars 2020

Recensement Militaire

Vous venez d'avoir 16 ans, vous êtes invités à vous présenter à la mairie de votre domicile afin de vous faire recenser dans les 3 mois à compter de vos 16 ans, munis du livret de famille de vos parents. Une attestation vous sera délivrée, elle vous sera nécessaire pour vous présenter aux examens, concours et permis de conduire.

Carte identité

Depuis mars 2017, chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans l'une des 28 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil de demande de titre d'identité et non plus dans sa commune de résidence.

Ces dispositifs de recueil sont installés dans 28 mairies du département et sont les mêmes que ceux recevant les demandes de passeports. Dépôt des dossiers sur rendez-vous.

La demande carte nationale d'identité (CNI) est transmise via une application sécurisée appelée TES (Titres électroniques sécurisés). Cette application informatique (déjà utilisée pour les passeports) permet donc de transmettre les dossiers de manière dématérialisée pour instruction et de l'envoyer en fabrication. La carte est ensuite à retirer auprès de la mairie où l'usager a déposé son dossier.

Passeport

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quel guichet à condition qu'il soit équipé d'une station d'enregistrement., et sur rendez-vous.

PACS

Il se conclue en mairie depuis le 1 novembre 2017. Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs, munis des documents originaux et de leur pièce d'identité en cours de validité.

URBANISME 2019

Permis de construire déposés en 2019

Mangon Nicolas - pré Clos - maison individuelle
Duchez Pierric - Chazeau - extension de stabulation
Arnaud Hervé - Sollègue - pergola

Autorisation de travaux – Déclarations préalables déposées en 2019

Bogard Pierre - pré Clos - Division parcellaire
EDF ENR/ Adilon Bernard - route de chatelneuf - panneaux photovoltaïques
Duchez Samy - Chantecoq - garage
Arnaud Didier - Sollègue - changement de toiture et tuiles
Meunier Gabriel - Chantecoq - pose de panneaux photovoltaïques

Tarifs salle associative

- Tarif pour résidents de la commune :
 - Location week-end :255€ (vaisselle ordinaire et ménage inclus),
Supplément de 50€ vaisselle qualité supérieure
 - Location journée seule (jusqu'à 21h) :150€ (vaisselle ordinaire et ménage inclus) ,
Supplément de 50€ vaisselle qualité supérieure
- Tarif pour résidents hors commune :
 - Location week-end : 295€ (vaisselle ordinaire et ménage inclus),
Supplément de 50€ vaisselle qualité supérieure
 - Location journée seule (jusqu'à 21h) :190€ (vaisselle ordinaire et ménage inclus),
Supplément de 50€ vaisselle qualité supérieure

Caution de 1000€ et attestation d'assurance obligatoire .

Réservations et renseignement: Mairie (04/77/76/84/29) ou Kamel Yahiaoui (07/83/07/83/60)
ou Alexandra Clairet (07/82/77/68/49)

Travaux 2019

VOIRIE

Estimation prévue pour programme voirie 2019 : 41 000 € TTC
Chemin de la Chapelle, coût 32 271,71 € TTC
Impasse de la Madone, empierrement coût 3 801,78 € TTC
Reste 40 600 € TTC sur l'enveloppe voirie pour 2020

Chemin des Massons, travaux aménagement et sécurité terminés
coût réel :

- terrassement, arasement talus 16 032 € TTC
- glissières sécurité 5 995 € TTC

80% de la somme est financée par Loire Forez Agglomération sur la nouvelle enveloppe de secteur et d'intérêt communautaire. Le reste à charge est 10 % pour la commune de St Bonnet le Courreau et 10 % pour la commune de Châtelneuf, soit 2 202 € TTC.



BATIMENTS

Tous les travaux prévus ont été réalisés

Réfection toiture Ecole, changement tuiles coût 24 728 € TTC

Programme subventionné à 80 % par la Région : bonus ruralité, Département : enveloppe territorialisée, DETR et DSIL

Panneaux photovoltaïques coût des travaux 23 650 € TTC

Aide du Département sur l'enveloppe solidarité : 7 000 €

Eglise : Le vitrail a retrouvé sa place après une restauration .coût 6 060 € TTC

Reste à charge pour la commune 700 € : franchise et vétusté



Travaux 2019

VOIRIE

Les travaux ciblés pour 2020 concernent : l'enrobé sur le Chemin de Malécot et l' Impasse de la Madone

ECOLE :

D'importants travaux sont à réaliser pour la mise en accessibilité de l'école .Création d'une rampe d'accès PMR, reprise du balcon, bloc sanitaires extérieurs avec WC PMR, WC PMR à l'étage et création vestiaire. Estimation du coût des travaux : 131 990 € HT

Les dossiers de demande de subvention sont déposés auprès de la Région, Département, DETR et DSIL

Randonnée

3 circuits de balade sont proposés sur la commune et balisés avec un logo « garolle ».
rouge 5 kms, jaune 11 kms et vert 18 kms

Les tracés de ces circuits sont visibles sur le site web de la commune.

Toutes les balises viennent d'être refaites, merci à l'entreprise Décofor pour cette réalisation et aux randonneurs bénévoles qui ont posés les balises



ADRESSAGE

L'équipe municipale remercie tous les habitants qui ont participé aux différentes étapes de travail pour la réalisation de l'adressage sur notre commune
Des réunions ont été organisées dans chaque village pour réfléchir sur le cheminement et proposer des noms de rues

Une équipe de volontaires s'est afférée à la pose des poteaux

Les élus avec l'appui technique des services du SIG de Loire Forez se sont occupés de toute la partie administrative :

- repérage et inventaire des voies
- numérotation métrique
- communication des adresses aux différents services publics

La réalisation des plaques de rues et numéros a été confiée à l'entreprise JS Concept pour un montant de 6380 € TTC et l'utilisation du service mutualisé SIG pour un coût de 241 €



POLE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

Pour la troisième année d'existence du pôle technique, le fonctionnement commence à être rodé, avec un meilleur lissage des différentes tâches à effectuer sur l'année. Chaque commune conserve sa quote-part (**Bard 40% ; Essertines 40 % ; Châtelneuf 20 %**) et nous continuons de pouvoir réaliser les missions pour le compte de Loire Forez : entretien des voiries, des espaces verts des stations d'assainissement et le suivi du contrôle des stations de 8 communes du secteur, pour un remboursement par Loire Forez Agglomération.

Les études sur la **construction d'un bâtiment technique commun** ont fait apparaître aux élus qu'il était plus raisonnable et plus efficace de conserver plusieurs lieux permettant de stocker au plus près le matériel (et notamment celui de déneigement) et d'effectuer les travaux d'intérieur. Ce projet est donc abandonné, et une convention a été actée avec un agriculteur pour la mise à disposition d'une partie d'un bâtiment agricole pour la partie Nord du Pôle

Le fonctionnement à 3 communes permet d'investir. Cette année 2019, nous avons fait l'acquisition d'une étrave pour le déneigement, subventionnée par un forfait de 3000€ par le Département, ainsi que du petit matériel (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse).



Appel au civisme

Dépôt sauvage de déchets verts

Un peu de civisme et de respect suite à des remarques en mairie, le produit des tontes de pelouses, taille de végétaux et autres n'ont pas à être déposés sur des terrains ou talus privés ou communaux .

Chacun doit gérer ses propres déchets dans sa propriété, une déchetterie est à votre disposition à Montbrison si besoin.



Déjections canines

Les trottoirs, les rues et les pelouses du bourg sont souillés par des déjections canines; Cette situation induit une pollution qui remet en cause la salubrité et l'hygiène publique de notre village.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, ...).

Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que le bourg de Chatelneuf conserve son cadre de vie agréable et convivial. Si aucune amélioration n'est constatée, la municipalité se verra dans l'obligation de prendre des mesures répressives à l'encontre des contrevenants (article R635-8 du code pénal).

En cas de non-respect de la réglementation, tout propriétaire qui ne ramasse pas les déjections de son animal s'expose à une contravention pouvant aller de 35€ à 450€.



Un nouveau service public de l'eau potable

Dès le 1^{er} janvier, la loi NOTRe attribue aux communautés d'agglomération la compétence eau potable. L'esprit de la loi, notamment en raison du réchauffement climatique et de la nécessaire sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, est d'inciter les acteurs publics à élaborer une gestion collective et globale de l'eau. Ainsi, d'un point de vue juridique et financier, Loire Forez agglomération exercera officiellement cette compétence et sera seule responsable devant la loi.

Aujourd'hui, sur le territoire, 47 situations différentes ont été recensées, entre les communes qui gèrent elles-mêmes l'eau et les communes regroupées en syndicats intercommunaux, soit en production, soit en distribution. Pour assurer la gestion de l'eau potable à partir du 1^{er} janvier, l'agglomération se substituera aux communes actuellement gestionnaires et aux syndicats, qui lui confieront leurs moyens humains (personnels) et les moyens d'exploitation (réseaux et contrats). Cette dernière deviendra l'interlocutrice unique de l'Etat et de ses partenaires.

Dans la suite des études et des réunions de travail qui ont eu lieu tout au long de l'année 2019, Loire Forez agglomération a choisi de s'appuyer sur l'organisation des gestionnaires actuels pour une période transitoire du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021. Loire Forez agglomération élaborera pendant ces deux ans un schéma directeur de l'eau potable dont les objectifs sont de sécuriser la ressource, garantir la qualité de l'eau et la continuité de service aux abonnés.

Les tarifs actuels de l'eau seront maintenus pendant au minimum deux ans.

Avec ce transfert de compétence, Loire Forez Agglo va maîtriser l'ensemble du cycle de l'eau, de la production à l'entretien des rivières en passant par le traitement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales.

Informations pratiques :

A partir du 1^{er} janvier 2020, pour toute question, vous pouvez contacter le service de l'eau de Loire Forez agglomération, à Montbrison :

Par téléphone au 04 26 54 70 90.

Par mail : eaupotable@loireforez.fr

En vous rendant sur place : 12 rue de Laplatte, Zone des Granges

Les agents des pôles et des antennes de Loire Forez Agglo vous accueillent à Noirétable, Boën-sur-Lignon et Saint-Bonnet-le-Château pour toute question relative à ce service. Pour le secteur de Saint-Just Saint-Rambert, un lieu d'accueil du public sera également proposé à Saint-Cyprien.

En dehors des heures d'ouverture du service et pour toute urgence, des numéros d'astreinte seront mis en place. Les usagers peuvent bien sûr continuer à se rendre en mairie pour tout renseignement et consulter les informations pratiques sur le site www.loireforez.fr.

Dématérialisation des calendriers de collecte des déchets

Consciente de l'impact environnemental des déchets produits, Loire Forez agglomération interroge ses propres pratiques pour être en cohérence avec son engagement en faveur de la réduction des déchets.

Ainsi, cette année, elle a décidé de ne plus imprimer les calendriers de collecte en grande quantité. Ils ne seront donc plus distribués en boîte aux lettres. Désormais, les habitants peuvent consulter ou télécharger le calendrier de collecte de leur commune directement sur le site internet www.loireforez.fr, facilement accessible sur smartphone ou tablette. Quelques exemplaires papier seront néanmoins mis à disposition dans les mairies pour les personnes qui ne disposeraient pas d'accès à internet.

Les modalités de collecte pour l'année 2020 restent inchangées pour la plupart des communes. Les jours et la fréquence sont les mêmes qu'en 2019. Seules, quelques communes pourront voir leur jour de collecte modifié afin d'optimiser les tournées. Les habitants concernés seront directement informés.

Le déploiement du très haut débit s'accélère

Pour conforter l'attractivité et la compétitivité du territoire, Loire Forez a fait le choix du très haut débit (THD). La fibre optique offrira des débits plus élevés et de meilleure qualité, permettant d'accéder aux dernières offres internet multiservices et à de nouveaux usages : télétravail, télé médecine, téléassistance, etc...

Le déploiement s'effectue de manière progressive et couvrira l'ensemble des 87 communes de Loire Forez agglomération d'ici à mi-2020.

A ce jour, 80 % des foyers sont raccordables à la fibre optique. Des réunions publiques sont organisées pour chacun des secteurs afin d'informer des modalités pratiques pour l'installation de la prise individuelle dans les habitations ou locaux professionnels. En 2020, les travaux de déploiement s'achèveront sur les 4 derniers secteurs tandis que la phase de raccordement aux habitations se poursuivra jusqu'en 2025.

Les usagers ont ensuite la liberté de choisir l'abonnement internet fibre optique parmi les 9 fournisseurs d'accès à internet actuellement présents dans la Loire.

Pour suivre le déploiement du THD et tester votre éligibilité, rendez-vous sur www.thd42.fr ou téléphonez au 04 77 43 08 55.

Nouvelles aires de covoiturage

Loire Forez agglomération entend faciliter les déplacements des habitants en intégrant le développement durable dans sa réflexion : optimiser les transports collectifs, favoriser l'intermodalité et avoir une approche globale sur l'ensemble du territoire. La pratique du covoiturage est ainsi vivement encouragée.

Aujourd'hui, le territoire dispose de plus de 280 places de stationnement sur 6 aires et 3 espaces de covoiturage de proximité. Ouvertes 7 jours sur 7 et 24h/24, elles sont situées à des emplacements stratégiques. La plupart sont reliées aux grands axes de circulation, aux transports en commun (réseau TIL) et équipées de supports cycles. Ce sont des lieux pratiques pour se donner rendez-vous et entamer son trajet. Le stationnement est gratuit.

Deux nouvelles aires de covoiturage sont/seront désormais accessibles sur les communes de Saint-Cyprien et Sury-le-Comtal. Elles offrent respectivement 11 et 16 places de stationnement.

De plus, deux nouveaux sites de covoiturage de proximité ont également été identifiés sur les communes de Chalmazel et de Veauchette où 5 places de stationnement sur chaque site sont réservées au covoiturage.

Soutenir les commerces de proximité

Loire Forez agglomération poursuit donc son engagement pour l'économie de proximité du territoire. Elle entend soutenir les commerçants et artisans qui font vivre l'économie résidentielle et participent à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire autant qu'à l'activité économique et à l'emploi.

Après la mise en place d'un dispositif local d'aide à l'investissement pour les petites entreprises de commerces, d'artisanat et de service en 2018, Loire Forez renforce son accompagnement grâce au fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC).

Ce programme d'une durée de trois ans, mis en place par l'Etat, permet de soutenir des actions d'animations, de communication, de promotion commerciale ou d'investissement par le versement de subventions. Il s'adresse aux commerçants et artisans du territoire et vise également les projets collectifs menés avec les collectivités locales, les associations de professionnels ou les chambres consulaires.

Cette action s'inscrit aussi dans la logique de revitalisation des centres-bourgs en favorisant le maintien ou le retour des commerces de proximité.

Renseignements et accompagnement : economie@loireforez.fr // 04 26 24 72 00

Redynamiser les centres-bourgs

Loire Forez est un territoire vaste à dominante rurale plutôt attractif. Le cadre de vie est apprécié mais avec le développement urbain, les ménages se sont installés progressivement en périphérie des centres et dans les hameaux. Loire Forez agglomération souhaite maintenir son attractivité en accompagnant les communes dans leur réflexion et leurs actions pour renforcer la qualité de vie et le dynamisme des centres-bourgs ou centres-villes.

Sur le territoire, Loire Forez accompagne quatre communes bénéficiaires de dispositifs régionaux ou nationaux pour améliorer la qualité de vie dans leur centre : Boën-sur-Lignon, Montbrison, Saint-Bonnet-le-Château et Sury-le-Comtal. Il s'agit de conseiller les élus pour construire un projet urbain sur les 10 à 15 ans à venir. Afin d'aider d'autres villages dans cette même initiative, Loire Forez agglomération a lancé un appel à projets « pour des centres-bourgs dynamiques et attractifs ». A ce titre, quatre communes sont accompagnées dans la mise en œuvre de leur projet urbain : Chalmazel-Jeansagnière, Saint-Georges-Haute-Ville, Saint-Marcellin-en-Forez et Boisset-Saint-Priest.

Loire Forez propose également de travailler avec les communes volontaires sur des études plus concises visant à guider les élus pour définir une ébauche de stratégie en vue de renforcer l'attractivité de leur centre.

Des aides pour rénover les logements

Loire Forez agglomération accompagne les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement. Elle encourage la réhabilitation de logements privés, les travaux d'amélioration de la performance énergétique, la résorption de l'habitat très dégradé, les projets d'adaptation à la perte d'autonomie et l'accession à la propriété dans l'ancien.

L'Agglo souhaite ainsi développer une offre diversifiée de logements et répondre aux besoins de l'ensemble des habitants du territoire (étudiants, jeunes actifs, personnes à revenus modeste, etc).

Des aides financières, sous conditions de ressources, sont proposées aux porteurs de projet. De plus, une équipe de professionnels, mise à disposition par le prestataire de Loire Forez, accueille et conseille gratuitement les usagers pour le montage des dossiers de demandes de subvention et offre un accompagnement personnalisé tout au long du projet.

De permanences près de chez vous pour vous informer :

A la Maison départementale de l'habitat et du logement à Montbrison (53 rue de la République) : tous les vendredis, sans rendez-vous de 9h à 12h30 et sur rendez-vous de 13h30 à 16h.

A l'antenne Loire Forez à Boën-sur-Lignon (17 rue de Roanne) : le 1^{er} jeudi du mois, sans rendez-vous de 10h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 16h.

Au centre de télétravail REZO à Luriecq (route de Saint-Bonnet) : le 4^e vendredi du mois, sans rendez-vous de 10h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 16h.

A Maison des services au public à Noirétable (7 place de l'Eglise) : le 3^e vendredi du mois, sans rendez-vous de 10h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 16h.

A la mairie de Saint-Just Saint-Rambert (4 rue Gonyon) : le 2^e jeudi du mois, sans rendez-vous de 10h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 16h.

Pour prendre rendez-vous et pour toute information :

Soliha Loire : 04 77 43 08 80 – habitat.loireforez@solih-loire.fr

Un PLUi qui préserve le patrimoine et l'environnement

La construction du plan local d'urbanisme intercommunal qui concerne 45 communes des 87 communes de l'agglomération se poursuit. Cette année, l'Agglo a travaillé sur la partie réglementaire du PLUi avec l'élaboration de propositions de zonages, d'outils graphiques (avec le repérage des éléments naturels et patrimoniaux à préserver, par exemple), d'orientations d'aménagement programmées et du règlement écrit.

Dans ce projet, les élus ont fixé deux priorités. Il s'agit d'abord de maîtriser l'étalement urbain en reconstruisant « la ville sur la ville » et en limitant le développement de l'habitat dans les hameaux. Le PLUi veillera par ailleurs à conserver la composition urbaine et architecturale de certains bourgs ou quartiers historiques afin de préserver et valoriser la qualité du patrimoine bâti et des paysages caractéristiques du territoire.

En outre, le PLUi prévoit de préserver l'activité agricole et l'environnement, en protégeant de l'urbanisation les exploitations agricoles, la ressource en eau, les corridors écologiques, les points de vue remarquables ainsi que les parcs et les jardins d'intérêt paysager.

Loire Forez agglomération a fait le choix de co-construire ce futur document d'urbanisme en collaboration étroite avec les 45 communes concernées. Afin de laisser le temps nécessaire au travail collectif, notamment sur la phase réglementaire en cours de construction, l'arrêt du PLUi est reporté à l'automne 2020. En amont, une nouvelle exposition en communes et une dernière série de réunions publiques seront programmées. Suivront ensuite une phase administrative puis une enquête publique avant l'approbation définitive.

Un plan climat, air, énergie pour agir pour l'environnement

Engagée dans une démarche « Territoire à énergie positive » et d'économie circulaire, Loire Forez agglomération a adopté en 2019 son plan climat air, énergie territorial (PCAET). Véritable feuille de route jusqu'à 2025, ce plan d'actions vise à limiter la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre mais aussi à développer la production d'énergie renouvelables locales. Il s'agit également de s'adapter aux effets du changement climatique et à minimiser son impact.

Certaines actions ont déjà été déclinées en 2019. Loire Forez propose une aide financière de 1000€ pour **la rénovation énergétique des logements** et accompagne les particuliers dans leur démarche avec la plateforme Réno'actions 42. En matière de **déplacements**, l'Agglo poursuit ses actions de promotion du covoiturage. Elle a également lancé une étude de faisabilité pour l'implantation d'une station de recharge de véhicules à hydrogène et au gaz naturel (GNV). Pour structurer et développer la **filière bois**, une charte forestière est en cours d'élaboration. Afin d'encourager la **production d'énergie solaire**, Loire Forez propose aux particuliers une plateforme numérique gratuite, nommée In sun we trust et consultable en ligne (<https://loire.insunwetrust.solar/>), permettant de connaître le potentiel solaire de leur toiture. Elle permet une information fiable sur l'installation de panneaux photovoltaïques. Parallèlement, les élus travaillent sur un **projet alimentaire de territoire** visant à favoriser l'approvisionnement en produits locaux des sites de restauration collective.

Ce programme d'actions volontaristes vient conforter la démarche Territoire à énergie Positive (TEPOS) engagée pour l'horizon 2050. L'ambition est de s'organiser pour tendre vers une autosuffisance territoriale, en couvrant au moins 75 % des besoins par des énergies renouvelables produites localement.

COMPTES RENDUS REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL 2019

REUNION DU 7 JANVIER 2019

- Délibération prise pour compléter le dossier de demande subvention : DETR, Conseil Départemental et Région concernant les travaux de mise en accessibilité et conformité PMR
Coût estimatif 46 000 € lots maçonnerie, rampe accès, serrurerie, plomberie, menuiserie, électricité
- Délibération prise pour création d'un budget annexe pour installation photovoltaïque sur toiture école et exploitation
- Adressage Voir avec le pôle technique pour dégager des heures pour pose des panneaux ou voir autre solution
- Arrivée de notre nouvelle secrétaire fin janvier : Caroline MORDAC Elle sera quelques jours en binôme avec Céline
- Dégradation des peintures à la salle des fêtes Voir pour faire repeindre les poteaux intérieurs et les menuiseries extérieures Faire devis ou employé communal Changer bouton chauffe plat du piano de cuisson
- Organisation de la rencontre des ST GEORGES de France ST Georges en Couzan lance un appel pour aider à l'organisation de cette rencontre prévue les 14/15/16 juin Plus de 10 000 personnes sont attendues Les bénévoles intéressés peuvent s'adresser directement en mairie de ST Georges en Couzan
- Cure : 2 appartements sont à louer
- Ecole : Le sol est tâché d'encre Faire un devis pour un nouveau dallage PVC grand passage
- Suite au mouvement des gilets jaunes : un registre de doléance est à disposition en mairie L'urne sera également disponible pour recueillir vos remarques
- Ce dispositif sera en fonction jusqu'à fin janvier

REUNION DU 30 JANVIER 2019

- Délibération prise pour rentrer la recette des dons au CCAS sur le budget : recette due au remboursement du repas organisé pour les aînés par les personnes non concernées
- **TELEPHONIE**
Pour l'arrivée de la fibre , le secrétariat de mairie doit changer le matériel de téléphonie, reprendre tous les raccordements et regrouper les abonnements Aujourd'hui notre facture totale est de 155€/mois pour tous les bâtiments Proposition de MB France : 185€/mois pendant 5 ans pour installation et amortissement du matériel : standard et un téléphone sans fil, ensuite une seule facture de 85€/mois Dans l'attente de la fibre, la mairie passera en VDSL à 68 Méga au lieu de 10 aujourd'hui
- **INFORMATIQUE**
Réflexion sur un nouvel équipement informatique de la mairie Loire Forez a lancé un appel d'offre pour uniformiser les logiciels des mairies est c'est la société JVS la mieux placée Proposition Horizon Cloud à la carte avec un pack liberté coût pour la première année pour achat du logiciel avec maintenance : 4000€ ensuite juste le coût de la maintenance 1100€/An Pour infos, aujourd'hui la mairie fonctionne avec Berger Levrault pour une maintenance à 1300€/ An et qui apporte moins de services que JVS De plus les données seront hébergées sur leur site et plus en mairie, coffre fort numérique
Pour le changement d'ordinateur, un audit sera fait par les services de Loire Forez pour bien cibler le matériel nécessaire
- **ADRESSAGE** Les panneaux de rue sont arrivés plus tôt que prévu mais les poteaux sont en attente Vous allez bientôt recevoir votre nouvelle adresse
- **PHOTOVOLTAIQUE** Concertation avec les différentes entreprises, les travaux sont prévus pour la première semaine des vacances de Pâques Le devis définitif est de 18000 € HT Négociation du prêt en cours, la revente d'électricité devrait couvrir les annuités du prêt
- **CURE** Le devis de réhabilitation de la cure est de 410000 € TTC Une recherche d'aides et subventions possibles est en cours
- **PHOTOCOPIEURS MAIRIE ECOLE**
Aujourd'hui ces photocopieurs sont en location sur un contrat de 5 ans avec la société TOSHIBA pour 447 €/trimestres avec un coût de 0,006 HT/copie noir blanc et 0,055 pour couleur, reste 10 trimestres à couvrir La société CANON propose de racheter ce contrat soit 4470€ et repartir sur 5 ans avec du matériel neuf et un nouveau contrat à 430€/trimestres et 0,004 pour noir et blanc et 0,04 pour couleur Consommation copies annuelles, Ecole 30 000, Mairie 20 000

- **FIBRE** Les travaux avancent Mais il reste un problème concernant la ligne enterrée de Châtelneuf à Fraisse qui doit être faite par Orange et sur laquelle la fibre doit se poser pour raccorder Chatelneuf, Planchat et Chazelle au PM de St Bonnet le Courreau : aucune date de travaux n'est prévue à ce jour Certainement que le haut de la commune aura la fibre plus rapidement que les autres hameaux

REUNION DU 21 FEVRIER 2019

- Panneaux Photovoltaïques

Délibération pour autoriser le Maire à signer le prêt au Crédit Agricole emprunt de 20 000 € sur 8 ans à un taux de 0,86/annuel ; soit 781 € de remboursement d'intérêts et sans frais de dossier Un prêt à court terme est prévu pour TVA sur 2 ans à un taux de 0,63 D'autres banques ont été démarchées mais les taux sont moins favorables Achat d'un programme de téléassistance et surveillance de l'installation pour un coût d'environ 1 000 €

- **Audit Informatique** Un audit a été fait par le service informatique de Loire Forez Il s'avère que l'ordinateur de la mairie bien que performant sera à changer pour pouvoir recevoir les nouveaux logiciels Un devis est demandé à la société AGAP qui fournit les collectivités

- Convention avec le Centre de Gestion concernant la protection sociale complémentaire santé et prévoyance pour les employés communaux

- **Local Technique** Le pôle technique recherchait des hangars à louer ou acheter sur les 3 secteurs pour ranger le matériel et stocker la pouzzolane Concernant notre commune le hangar sera loué à Mr DAVID à chazelle pour 150 €/mois avec 110 m² de surface et plus si besoin

- Adressage

Les poteaux sont arrivés et la pose de ceux-ci commencera lundi prochain Une permanence est prévue mardi 5 mars en mairie pour venir signer et retirer sa plaque de numérotation, pendant toute la journée En cas d'impossibilité vous pourrez venir aux horaires d'ouverture au public

- Compteur Eau

Un devis à la SAUR a été demandé pour la pose d'un compteur d'eau pour la l'organisation de la fête sur la zone Après négociation le coût est de 910 € TTC et prévoir abonnements eau et assainissement en plus Aucune décision n'a été prise à ce jour

REUNION DU 28 MARS 2019

Approbation du compte de gestion et affectation des résultats 2018

Réalisation de l'exercice 2018

- Dépenses de fonctionnement 155 446.50 €

- Recettes de fonctionnement 187 976.22 €

Soit un excédent de 32 529.72 €

Report exercice 2017 : 24 048.43 €

Excédent cumulé : 56 578.15 €

- Dépenses d'investissement 50 418.70 €

- Recettes d'investissement 47 886.68 €

Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2018 : 23 409 €

Résultat cumulé : 32 482.90 €

Délibération pour fixer les taux d'imposition de contributions directes

Pas d'augmentation concernant les taxes

TH : 9.90 TFB : 12 TFNB : 41.31

Produit fiscal attendu pour 2019 : 75 193 € contre 73 391 € en 2018

Budget primitif principal Budget Fonctionnement équilibré à 195 882 €

Fonctionnement Dépenses

- Charges générales 51 000 €

- Charges de personnel 72 210 €

- Autres charges 72 672 €

Fonctionnement Recettes

- Impôts et taxes 92 000 €

- Dotations et produits divers 71 400 €

- Excédent reporté 32 482 €

Budget Investissement équilibré à 100 405 €

Dépenses

- Déficit reporté 19 572 €
- Capital emprunt, cautions, amortissement 24 513 €
- Programmes et restes à réaliser 56 320 €

Recettes

- Excédent fonctionnement reporté 24 096 €
- Virement fonctionnement 23 872 €
- Subventions 34 035 €
- Emprunts, taxes aménagement, FCTVA 18 402 €

Budget annexe photovoltaïque

Budget Hors Taxe

- Fonctionnement 100 €
- Investissement / prêt 20 000 €

Délibération bail location garage

Un bail de location d'un garage à la cure est fait à Mr PANSIOT
Loyer 40 €/mois avec 3 mois de dédite pour chaque partie

Achat ordinateur mairie

Plusieurs devis sont en cours

Programme Accessibilité Ecole

Les travaux sont reportés car la commune doit fournir une étude plus technique pour obtenir les subventions du Département , Région et DETR Les dossiers seront redéposés et les subventions demandées pour les prochaines commissions en 2020

Adressage

Le conseil municipal remercie toutes les personnes qui ont participé à la mise en place de l'adressage Les panneaux directionnels sont en cours de réalisation et seront posés sur la D69

REUNION DU 16 AVRIL 2019

DELIBERATION

Achat d'une étrave neuve pour le Pôle Technique. Seule la commune de CHATELNEUF est éligible à une subvention du Département pour l'acquisition d'une étrave neuve pour le Pôle Technique, (commune de moins de 700 habitants)

La commune dépose la demande de subvention pour le Pôle.

Reprise ancien matériel 2300 €

Coût étrave neuve 6800 €

Subvention attendue 3000 €

DELIBERATION

Déclassement domaine privé de la commune en domaine public. La voirie d'environ 60 m qui dessert le transformateur sur la zone artisanale est actée en domaine privé de la commune. Pour que cette parcelle soit rattachée à la zone artisanale, il convient de la déclarer en impasse de voirie d'intérêt publique pour desservir le transformateur sur simple constat et sans enquête publique

DELIBERATION

Protection des données personnelles Depuis mai 2018, le règlement de la protection des données personnelles est obligatoire et la commune doit désigner un délégué ou se doter d'un prestataire pour le faire Loire Forez Agglomération propose deux sortes de service aux communes

- soit mutualiser cette mission pour rationaliser le coût et l'organisation et dans le cadre du service commun de secrétaires, la commune peut détacher son agent et procéder à un échange de délégué pour remplir cette mission auprès d'une autre commune de même strate, c'est un simple échange Ce travail est estimé à 3 jours/An

- soit utiliser un autre agent du service commun pour le compte de la commune sans mettre à disposition son agent et payer le service estimé à 3 journées de 7h/ An avec un coût horaire de 35.50 €/ h

La commune mettra donc la secrétaire à disposition pour un échange entre commune

DELIBERATION

Résiliation des contrats logiciels et maintenance Mairie La commune est en contrat avec Berger Levrault jusqu'au 31/12/2020 Celui-ci ne donne pas entière satisfaction et une opportunité se présente de travailler sur un logiciel plus adapté avec JVS qui équipe d'autres communes voisines et le service de secrétaires commun de Loire Forez

Pour éviter une charge financière supplémentaire, JVS propose de racheter les contrats en cours et pouvoir dès 2019 adhérer au nouveau service informatique

ECOLE

Problème de personnel Un changement de personnel est prévu à la rentrée des vacances d'avril suite à une rupture de contrat d'un agent Un nouveau recrutement est en cours

REUNION DU 22 MAI 2019

ECOLE

Demande de dérogation pour inscription dans une école publique voisine Le Conseil Municipal n'accorde aucune dérogation pour les inscriptions des enfants dans d'autres écoles publiques autres que celle de la commune

Mise en accessibilité de l'école doit se faire sur le bâtiment total car les maternelles utilisent l'étage pour la cantine et le bâtiment est classé en cat 4 Une étude globale du bâtiment est demandée avec projet architecte et de nouveaux dossiers de subvention seront redéposés A voir si ces travaux pourront se faire sur au moins deux tranches pour des raisons financières avec en priorité la réfection du balcon

Le contrat de Mme BOURRIN se terminera fin juin Pour la rentrée 2019, nous pourrions repartir avec un contrat PEC aidé à 40 % Le contrat MOD sera maintenu Un travail de rééquilibrage des heures des différents personnels est à faire pour ne pas trop impacter le poste charges de personnel

VOIRIE

Sur le programme 2019 c'est la partie Fraisse Malécot : du tilleul à la fourche de la chapelle qui est prévu.

Terrassement et gravier sur la zone Coût programme 2019 : 41 000 €

Restera 28 000 € dans l'enveloppe voirie pour 2020 pour finir Malécot

PHOTOCOPIEURS

Après de nombreux démarchages, le contrat de location et maintenance restera à TOSHIBA avec un coût de 386 €/ trimestres au lieu de 447 € pour les 2 photocopieurs école et mairie Un photocopieur neuf pour la mairie et l'école récupèrera celui de la mairie Une clause est ajoutée au contrat concernant le coût des copies qui a augmenté de 21 % en 3 ans

Coût copie 0,04 pour couleur et 0,004 pour noir/blanc

VENTE TERRAIN

La vente de terrain avec Mr et Mme PASCAL La signature de la vente est prévue pour Juin au prix de 10 €/m²

BALISAGE

3 circuits sont balisés sur la commune, garolle jaune, garolle vert et garolle rouge

Besoin de renouveler le stock : Coût 180 €

DIVERS

Une journée débroussaillage du pic de Fraisse est à prévoir à l'automne

Remplacement de la porte d'entrée de la salle des fêtes, garantie décennale

REUNION DU 9 JUILLET 2019

DELIBERATION ADS : Convention d'adhésion au service commun avec Loire Forez agglo

Le service ADS mis en place gratuitement par Loire Forez agglo en 2014 pour instruire les autorisations d'urbanisme et actes relatifs à l'occupation du sol représente un coût de fonctionnement de 574 080 € pour 2019.

Il est donc proposé aux communes intéressées de mutualiser ce service , les instructions de dossiers seront facturées au coût réel du service pour la commune à partir du 1 juillet 2019.

Le montant estimatif de l'unité d'oeuvre représente un coût de 138 € soit 1 EPC

Permis de construire, modification : 1 EPC

Permis d'aménager : 1,2 EPC

Autorisation de travaux : 1 EPC

Permis démolition : 0,8 EPC

Division parcellaire : 0,7 EPC

Certificat d'urbanisme opérationnel : 0,4 EPC

Certificat d'urbanisme information : 0, 2 EPC

La commune n'ayant pas la ressource pour instruire ces dossiers doit soit conventionner avec le service ADS commun, soit se tourner vers un prestataire privé C'est une nouvelle charge financière pour la commune qui devra être prévue au budget Le conseil municipal fait le choix d'adhérer au service commun ADS de Loire Forez agglo

DELIBERATION

Proposition d'honoraires de la maîtrise d'ouvrage pour la mise en accessibilité du 1er étage de l'école La proposition des frais d'honoraires du maître d'oeuvre est de 9 828 € TTC pour un montant de travaux à affiner Les dossiers de demande de subvention, Région, Département et DETR pourront être déposés à l'automne 2019

SITE INTERNET

Des rectifications sont à apporter sur le site de la commune

TRAVAUX

Elargissement du Chemin des Massons et pose de glissières de sécurité Coût 18 247 € HT pris en charge à 80% par Loire Forez agglo sur l'enveloppe voirie de secteur, intérêt touristique 10% en charge pour ST Bonnet le Coureau 10% en charge pour Chatelneuf Zone artisanale, devis pour terrassement et empiérement, coût 9003,93 € TTC

CANTINE

Une demande de subvention est faite pour achat et réparation équipement : frigo, plonge, piano Il est souhaitable aussi de changer le lave vaisselle ce qui n'était pas prévu dans le dossier de subvention Aussi c'est la commune qui fera cet achat et déduira le coût sur la subvention allouée à la cantine sur le budget 2019.

Coût lave vaisselle pro 2400 € TTC

ECOLE et GARDERIE

Le contrat avec Mme ZIEGLER est signé et les plannings des 3 employés sur l'école sont en cours

DELIBERATION prise pour augmenter les tarifs de garderie à partir de septembre 2019 coût 3€/heure

REUNION DU 3 SEPTEMBRE 2019

Délibération pour accord de principe sur échange de terrain

Délibération modificative de crédit.

La cantine doit s'équiper avec un lave vaisselle Pro, c'est la commune qui fera l'achat avec récupération de la TVA et le montant de celui-ci sera déduit de la subvention allouée au fonctionnement de la cantine en accord avec le bureau

N'ayant pas prévu cette dépense, cette somme sera prise sur le compte investissement voirie

Cantine

Visite de l'entreprise MAG PRO pour remise en état cuisinière, chambre froide et installation du lave vaisselle et de la plonge

Ecole

Effectif de 47 élèves répartis en 2 classes 26 pour la classe des Maternelles/ PS / GS/ CP 21 pour la classe des CE1/CE2/CM1/CM2

Une nouvelle personne employée en PEC Parcours Emploi Compétence fera partie de l'effectif à partir de mi septembre.

Suite à un problème informatique du service, le dossier éligible de cette personne n'est pas passé en commission et donc le poste n'a pas pu être pourvu. Nouvelle commission prévue le 16/09 en espérant qu'il reste des crédits de financement de l'Etat pour ce poste. Dans l'attente d'une solution, les deux autres employées feront des heures supplémentaires

Problème de manivelle aux volets roulants des classes du bas L'entreprise MPA doit faire le nécessaire pour un coût de 357,50 € TTC pour 5 manivelles.

Vente terrain

Des personnes souhaitent acquérir certaines parcelles communales, terrain non constructible Estimation faite par les Domaines coût 10 €/M² Frais à la charge des acquéreurs.

Mairie

Le matériel informatique est à changer, prévoir l'achat d'un ordinateur La société JVS, en vue du changement de logiciel doit venir récupérer les données.

Salle Associative

Acquisition d'un vidéo projecteur

REUNION DU 1^{ER} OCTOBRE 2019

Délibération : Adhésion contrat de prévoyance et garantie pour personnel

Le contrat de prévoyance et complément de salaire arrive à terme Renégociation sur un contrat de groupe au 1/01/2020 à la MNT.
La commune continue de participer à hauteur de 3.14€/mois, la part de l'agent diminue et passe à 12,52€/mois avec des garanties plus avantageuses : base 3 avec option 2 et couverture du régime indemnitaire à 47.50% Contrat signé pour 6 ans.

Ecole : Après les vacances de la Toussaint , l'effectif sera de 50 élèves

Les enfants participent , en groupe, à la réalisation d'une fresque sur les murs de l'école avec Mme Peytour, artiste, sur le thème de la biodiversité.

Coût 1800€ supporté par le Sou des écoles et une participation financière de la commune de 300€

Accessibilité : Le projet fait par l'architecte propose une rampe d'accès qui suivrait le mur de la cour le long de la route pour arriver sur le parking Il faudrait déplacer le portail d'entrée.

Pour éviter un problème majeur d'étanchéité du balcon, les WC extérieurs pourraient se faire dans le garage et le stockage poubelles et jouets extérieurs dans local sous le balcon.

A l'étage, un WC handicapé se ferait côté vestiaire et chercher une nouvelle solution pour accueillir tous les vestiaires : soit une véranda d'accueil sur le balcon.

Tout ceci doit être chiffré plus précisément, ce projet de rampe empiète de façon importante la surface de la cour.

Le conseil municipal décide de poser un dossier de demande de dérogation pour cette accessibilité qui sera acceptée ou pas.

Salle des Fêtes : La porte d'entrée a été changée suite à un défaut de conception et les toutes les menuiseries extérieures repeintes Des arrêts de portes ont été posés.

Le vidéo projecteur sera installé très prochainement

Mairie : Nouvel ordinateur et logiciel sont installés

Voirie : La première partie sur Malécot est terminée, virage élargi et enrobé fait

Côté Moulin des Massons, élargissement fait, reste à poser les barrières

THD : La fibre est arrivée sur le haut de la commune

La ligne Orange entre Fraisse et le bourg pour relier Châtelneuf bas, Chazelle et Planchat au PM de ST Bonnet est en cours de réalisation, poteaux posés, fibre posée mais pas encore le câble du téléphone. Aussi le bas de la commune n'est pas encore éligible à la pose des boîtes de réception

REUNION DU 29 OCTOBRE 2019

Ecole travaux accessibilité

Choix de l'option proposé par cabinet architecte Gourbiere :

Création d'une rampe PMR , réfection balcon et bloc sanitaire extérieur avec toilette PMR et à l'étage création toilette PMR et nouveau vestiaire à l'entrée

Travaux prévus pour été 2020 montant 131 990 € HT :

Honoraires 8 190 € HT

Création rampe PMR 58 100 € HT

Vestiaire 21 900 € HT

WC PMR à l'étage 8 600 € ht

WC PMR balcon et sanitaires extérieurs 35 200 €HT

Les dossiers de demande de subvention sont déposés DETR et DSIL , Région bonus ruralité et Département enveloppe territorialisée.

REUNION DU 13 DECEMBRE 2019

Délibération pour cession de l'étrave au pole technique pour un montant de 3800€.

Délibération de partenariat avec la DDLM (direction départementale du livre et du multimédia, renouvellement pour 3 ans.

Délibération pour vente de terrain communal afin d'établir l'acte administratif pour la régularisation des mutations de terrain suite à l'achat de terrain communal par M. et Mme Grandpierre (644 m2 au prix de 10€/m2)

ENQUETE DE MOBILITE

Loire Forez va réaliser une enquête de mobilité sur notre territoire pour réaliser une photographie des pratiques de déplacement des résidents. L'enquête nationale se déroule du 10/12 /19 au 04/04/20, réalisée soit au domicile , soit par téléphone et par tirage au sort.



Et si on expliquait ce qu'est la chasse ?

L'activité de la chasse n'est pas toujours comprise mais mérite d'être expliquée afin que tout un chacun puisse vivre sur un même territoire dans le respect l'un de l'autre.

Comment peut-on chasser ?

Pour pouvoir chasser sur un territoire, la personne doit être titulaire du permis de chasser (examen dispensé par un examinateur de l'Etat) puis s'être acquittée d'une cotisation annuelle comme toute activité sportive. Ensuite, cette personne pourra pratiquer uniquement sur sa propriété ou devra adhérer à une association qui loue des droits de chasse à des propriétaires.

Quelles sont les périodes de chasse ?

Désormais, l'ouverture est échelonnée chronologiquement en fonction des espèces. Mais globalement, la période commence au 1^{er} juin, avec un mode de chasse à l'approche qui se pratique individuellement et très tôt le matin ou tard le soir, pour se terminer au 28 février.

Quel est le rôle de la Fédération des Chasseurs ?

La fédération des chasseurs est une association loi 1901 agréée au titre de la Protection de la Nature. Elle coordonne l'activité et assure des missions de service public telles que la formation à l'examen du permis de chasser ou l'indemnisation des dégâts de grand gibier. Elle a un rôle d'information des chasseurs et de formation (permis de chasser, sécurité à la chasse, réglage de l'arme, ...) mais aussi auprès du grand public. A ce titre, elle sensibilise les scolaires depuis 1994 à travers son programme d'Education à la nature.

Elle a, également, un rôle dans la gestion des espèces (suivis, définition de quotas...) et des milieux directement ou en tant que conseil auprès des gestionnaires de territoires.

A ce titre, elle met ses compétences aussi au service de porteurs de projets et réa- des inventaires, des aménagements écologiques (création de mares, plantation de haies...) ou des suivis.

Elle participe aussi à des études de recherches fondamentales.

Coordonnées : ☎ 04-77-36-41-74

La chasse dans la Loire

10 500 Chasseurs
900 Associations de chasse
220 ha de cultures implantés pour la faune sauvage/ an
100 km de haies plantés depuis 2000
3 400h/an pour suivre l'évolution de la faune
10 000 personnes sensibilisées à l'environnement / an

La Fédération

15 administrateurs
18 salariés

lise

Invitations

Nettoyage de la nature « J'aime la Loire ... PROPRE »
Le 1^{er} samedi de mars
Site internet : www.fleuves-rivieres-propres.fr

Découverte de la chasse « Un Dimanche à la chasse »
Le 3^{ème} dimanche d'octobre
Site internet : www.fdc42.fr

Découverte des étangs foréziens
Site internet : www.maisondesetangsduforez.com

Découverte de la Gravière aux Oiseaux

UN PEU D'HISTOIRE

Le téléphone

A l'heure de la fibre et de la 5 G, revenons un peu dans un passé assez proche pour voir comment des moyens de communications se sont développés pour nous permettre des relations plus rapides et plus faciles.

Une cabine téléphonique publique

En 1912 le téléphone arrive à Châtelneuf. La commune prend en charge son installation pour un montant de 100 francs. La gestion de cette cabine est assurée par un gérant. Celui-ci sera indemnisé par la commune à hauteur de 80 francs par an. Il ressort de nos investigations que ce serait chez M. Vente que cette cabine est installée car nous retrouvons un témoignage d'une institutrice qui écrit à ses parents en mars 1912 et qui précise :

« On va installer sous peu le téléphone, c'est chez Vente qui s'en chargent ».



L'ancien café Vente, on peut encore lire son enseigne au-dessus de la porte

Ce qui vient conforter cette information c'est une délibération du conseil municipal de 1935 qui dit :

« Le directeur des Postes demande à ce que l'on fasse connaître un gérant et un vice-gérant pour la cabine téléphonique. Cette cabine est libre par le décès de Madame Proriol »

Or Madame Proriol est la veuve, en premières noces, de M. Claudius Vente. M. Vente est décédé en 1919 et sa veuve s'est remariée en 1921 avec M. Auguste Proriol.

C'est donc en 1935, après son décès, que la commune va se charger du transfert de la cabine. Ce sera M. Henri Guillot qui sera gérant et la veuve Guillot sera vice-gérante.



Croix-girouette descendue du haut de son clocher. Fig.1



Partie centrale de la croix en quadrilobe flamboyant. Fig.2

Extrémité en tulipe d'un bras de la croix (avant rénovation). Fig. 3



Patte servant de renfort à la hampe, elle constitue la même pièce qui a servi à réaliser l'anneau de renfort ci-dessous. Anneau de renfort

Patte et anneau de renfort. Fig. 4



Cheville qui tient la plaque

Cheville sous la plaque. Fig.5



Coq-girouette. Fig. 6

SYNDICAT DES EAUX DE GRIMARD ET MONTVADAN

Le syndicat de Grimard Montvadan a été créé le 22 février 1949 par les communes de Roche et d'Essertines. Un arrêté préfectoral en date 11 mars 1958 a vu adhérer les communes de Champdieu et Chalain d'Uzore, puis le 12 décembre 1964 celle de Pralong, le 18 octobre 1991 celle de Saint-Paul d'Uzore et enfin le 10 décembre 2002 la commune de Châtelneuf. Aujourd'hui, nous distribuons l'eau à 2411 abonnés sur 162 km de canalisations. Je voudrais remercier l'ensemble des élus qui ont œuvré pendant 70 ans pour apporter et développer le service d'eau potable à l'ensemble des usagers. Avec cette vision de solidarité et l'ensemble des communes, j'ai le sentiment du devoir accompli. Je ne doute pas que les futurs gestionnaires élus et techniciens continueront le travail aux services du bien commun.

Transfert de la compétence « eau potable » :

La loi NOTRE du 7 août 2015 rend obligatoire la compétence « eau potable » aux communautés d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2020. Par conséquent, **le Syndicat des Eaux de Grimard Montvadan sera dissout au 31 décembre 2019. Aussi, Loire Forez agglomération se prépare à assurer la continuité du service d'eau potable au 1^{er} janvier 2020.** Loire Forez agglomération a un triple objectif pour l'exercice de cette nouvelle compétence : sécuriser la ressource, assurer la continuité du service et garantir la qualité de l'eau et du réseau.

Travaux réalisés en 2019 :

A Essertines-en-Châtelneuf, la réfection du réseau se poursuit en cette fin d'année sous RD 69 de la partie entre Malleray et le Mont.

Renouvellement de la canalisation allée de Purchon à Champdieu.

Projets de travaux :

Renouvellement des canalisations rue de la Scierie, rue des Gayottes et route de Boën.

Infos pratiques :

✦ **A partir du 1er janvier 2020, pour toute question, vous pouvez contacter le service de l'eau de Loire Forez agglomération, à MONTBRISON - Par téléphone au 04 26 54 70 90.**

Par mail : eaupotable@loireforez.fr ou en vous rendant sur place : 12 rue de Laplatte, Zone des Granges

✦ **Entreprise chargée de l'entretien du réseau : S.A.U.R. Montrond-les-Bains**

✦ **Service dépannage : 04 69 66 35 09**

Compteur (résiliation, ouverture, mutation) : 04 69 66 35 00

En hiver ou pendant une longue période d'absence (résidence secondaire), pensez à protéger votre compteur d'eau du gel !

• **Votre compteur est placé dans un regard, à l'extérieur :**

–Utilisez des sacs remplis de billes ou de débris de polystyrène pour isoler le compteur

–Isolez les parois du regard à l'aide de plaques de polystyrène et fermez bien le regard

–Veuillez ne pas utiliser de feuilles mortes, de la paille, ou de la laine de verre qui ne sont pas adaptées à une protection extérieure

• **Votre compteur est dans une cave ou un garage :**

–Protégez les canalisations et le compteur à l'aide d'un matériau isolant (laine de verre, gaine en mousse par exemple)

• **En cas d'absence prolongée :**

–N'interrompez pas totalement votre chauffage

–Vidangez votre installation à l'aide de la purge située après votre compteur et assurez vous que le robinet de votre compteur est bien fermé.

Ecole

De la Petite section de maternelle au CM2, l'école compte 50 élèves pour cette année 2019/2020. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles.

L'équipe enseignante est composée de Nicole Junier, directrice, pour la classe de CE1/ CE2 /CM1/ CM2, Sophie Collange et Lydie Pouly pour la classe de PS/MS/GS/CP.

Cette année, le projet fédérateur pour les deux classes est de proposer aux élèves un parcours d'Éducation à l'environnement : mieux connaître les écosystèmes, leur rôle et leurs fonctions, la biodiversité : ce projet travaillé en classe dans les différentes disciplines questionner le monde, sciences, littérature, arts plastiques...va aussi se décliner suivant plusieurs actions :

Réalisation d'une fresque sur les murs d'entrée et le préau. Ce projet, outre le fait d'embellir les murs d'enceinte de l'école a surtout permis aux élèves de rencontrer une artiste peintre Mme Véronique Peytour et de s'initier aux arts plastiques, d'expérimenter, de produire, de créer.

Mise en place d'un jardin de fleurs et d'un hôtel à insectes.

Travail en partenariat avec l'Ecoplole du Forez : Intervention dans les classes d'un animateur et Sortie scolaire sur la réserve naturelle des Jasseries de Colleigne, près de Sauvain.

Spectacle *Escargot* au théâtre du Parc à Andrézieux pour la classe de PS/MS/GS/CP

D'autres projets :

Projet discrimination mené par l'IEN s'adresse aux élèves de CE2 et CM en partenariat avec le Théâtre des Pénitents. Les écoles de Malleray, St Bonnet et Lérigneux sont concernées aussi. Les élèves assisteront à 2 spectacles ainsi qu'à des ateliers de mise en voix de textes et mise en scène.

La classe cirque avec la compagnie Picolino en mai

Les enfants se rendent toutes les 3 semaines à la bibliothèque du village où ils peuvent emprunter des livres.

Ils participent une fois par mois à des ateliers cuisine, à l'occasion des anniversaires.

Nous remercions les familles le Sou des Ecoles et la mairie qui nous accompagnent dans nos projets par leur présence et/ou par le financement des sorties, du matériel etc.

[Les élèves, les enseignantes et le personnel de l'école vous souhaitent une très bonne année 2020 !](#)



Les enfants parlent de leur village où il fait bon vivre :

« Mon village est super parce que je peux passer du temps à jouer dehors, dans les bois, faire des cabanes. Je peux aller faire des promenades, aller à la bibliothèque.
Dans mon village j'ai des bons copains avec qui je peux jouer, faire de la luge ou des bonshommes de neige en hiver.
Je peux faire du vélo dans le bourg, sur les chemins ou sur les routes communales.
On peut faire de la moto et regarder passer des voitures de course pour le rallye.
Dans mon village les voisins sont très gentils, on peut se rencontrer pour la fête des voisins.
J'aime aller à la salle des fêtes pour le carnaval, les illuminations, la fête de l'école ou les fêtes de famille.
C'est bien parce que mes grands-parents habitent à côté de chez moi. Je peux aller les voir souvent.
Mon village je l'aime parce que c'est la campagne.
J'aime la nature, j'habite près de la forêt. On peut voir plein d'animaux.
Il y a un coq qui me réveille tous les matins. Je peux aller traire les vaches avec mon papa.
Dans mon village c'est trop bien car il y a un étang de pêche. On peut pêcher des truites, des carpes, des tanches ou des gardons.
J'adore mon village car il est calme, silencieux, loin des bouchons et de la grande route.
Mon village est fleuri, il a une belle vue sur la plaine et sur le Mont Blanc. »



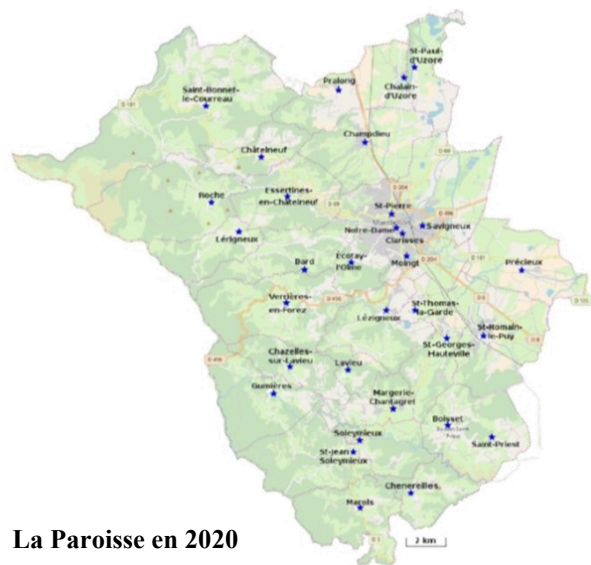
Bonne année 2020

Paroisse Sainte Thérèse des Montagnes du Soir

CHATELNEUF appartient à la paroisse Ste Thérèse des Montagnes du Soir (19 communes des Monts du Forez de St Bonnet le Courreau à Marols).

La paroisse Ste Thérèse est en alliance avec la paroisse Ste Claire (9 communes, Montbrison et environs). Elles formeront ensemble une seule paroisse à compter de janvier 2020.

Trois prêtres sont au service de la paroisse : les Pères Bruno CORNIER (curé) , Rémi-Gabriel PERCHOT et Germain RAKOTONDRAIVO, ce dernier originaire de Madagascar. Ils sont aidés dans leur mission par trois prêtres retraités et deux coordinatrices paroissiales : Isabelle TOMBAZZI et Anne Marie BAYLE.



La Paroisse en 2020

Les activités paroissiales s'articulent autour de trois axes :

Vivre la communion entre croyants : temps de prière, messes, rencontres en petits groupes (lecture de la bible, fraternités locales, approfondissement de la foi chrétienne) préparation aux sacrements (baptêmes, mariages,...), accompagnement des familles en deuil.

Répondre aux demandes de découverte de la foi chrétienne : des plus petits (éveil à la foi), des enfants d'école élémentaire (catéchisme), des adolescents (aumônerie de collèges et lycées), des adultes (parcours Alpha à l'automne),

Etre disponible pour le service des plus fragiles, malades, personnes isolées, handicapées, demandeurs d'asile ; c'est ce qu'on appelle la « diaconie », le « service du frère » : faire une place à chacun tel qu'il est.

A noter :

Secours Catholique (06 89 39 61 77) : permanence d'accueil à Montbrison, 10 rue Notre Dame (lundi 10h-12h et jeudi 16h-18h) pour toute demande, avant d'être redirigé éventuellement vers une autre association spécialisée.

Visite des personnes isolées, ou hospitalisées, ou en maison de retraite : contact Sœur Jeanne (06 41 90 01 20 – srovasnds@yahoo.fr) qui organise les visites avec les bénévoles.

Pour tous les contacts utiles : un dépliant est disponible dans les églises, à l'accueil paroissial à Montbrison et sur le blog paroissial <http://www.paroissesainteclair-montbrison.org/>

ACCUEIL

Maison paroissiale Notre Dame, 6 rue Loÿs Papon à Montbrison 04 77 96 12 90
paroisse.saintetherese@diocese-saintetienne.fr



BIBLIOTHEQUE DE CHATELNEUF

Depuis le 1er janvier 2019, vous pouvez réserver, emprunter et rendre vos documents dans l'intégralité des 58 bibliothèques du territoire de Loire Forez agglomération dont notre bibliothèque fait partie.

Vous avez aussi accès à deux ludothèques intercommunales à Montbrison et Saint-Bonnet-Le-Château. Des ludobus circulent sur le territoire pour augmenter l'offre de jeux.

Le réseau des médiathèques-ludothèques Loire Forez, c'est :

- Une collection et une carte uniques permettant aux usagers d'accéder gratuitement à une offre élargie (plus de 230 000 livres, revues, CD, DVD, partitions, jeux...),
- Un site Internet commun pour consulter les ressources en ligne, réserver des documents, connaître l'actualité culturelle des différentes structures,
- La circulation des documents par navette entre les bibliothèques et médiathèques du territoire,
-

Un programme d'actions culturelles concerté : spectacles, expositions, concerts culturels à l'échelle du territoire.

Merci à Marie France et Sophie qui viennent compléter l'équipe de bénévoles, nous sommes cependant toujours à la recherche de bonnes volontés, que ce soit pour tenir des permanences (et ainsi pouvoir continuer l'accueil même en période de vacances scolaires), accueillir l'école ou bien leur proposer des animations en lien avec la lecture (lecture de conte, raconte tapis, kamishibais,...), aider à la préparation des nouveautés... Que ce soit régulièrement ou ponctuellement, n'hésitez à venir nous rejoindre !

Des nouveautés viennent d'être acquises grâce au budget alloué par Loire Forez Agglomération. Elles devraient être en rayon courant décembre.

Nous pouvons vous aider à faire vos réservations et répondre à toute question lors des permanences les **mardis de 16h30 à 18h00 et les vendredis de 17h30 à 19h00**.

Les enfants de l'école sont accueillis toutes les trois semaines environ et cette année, une lecture de conte leur est proposée avant les fêtes de fin d'année.

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël, reprise aux horaires habituels le 7 janvier 2020. Une réunion de trimestre à lieu ce jour là à 18h, toute personne intéressée est la bienvenue.

Toute l'équipe de bénévoles vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2020.



Quelques nouveautés !

SOU DES ECOLES

Le sou des écoles a renouvelé une partie de son bureau en cette rentrée des classes :

- pour la présidence : Pelardy Laurent et Massacrier Xavier
- pour la trésorerie : Joandel Stéphanie et Badel Cindy
- pour le secrétariat : Turnel Nadine et Bouix Carène

L'année dernière le sou a permis de rendre concrète une année scolaire basée sur le cinéma et l'art visuel avec de nombreuses sorties cinéma, l'intervention de la MJC pour que les élèves créent leur propre montage vidéo et une sortie de fin d'année à Lyon pour découvrir l'aquarium de Lyon et le musée des Frères Lumière.

Le sou a également financé comme les années précédentes :

- cotisation au réseau montagne
- abonnement à des revues pour la petite et la grande classe
- cadeaux de Noël
- bonnets de piscine
- cadeaux de fin d'année pour les CM2

Pour permettre ceci nous organisons deux grosses manifestations qui sont la buvette du rallye qui a eu lieu début octobre et la marche du printemps qui aura lieu le **dimanche 5 avril 2020**.

Nous organisons également les illuminations avec la municipalité.

En ce début d'année scolaire le sou a proposé une vente de chocolats Cobiscol et une vente de sapin.

Nos enfants ont déjà réalisé, depuis la rentrée 2019 et avec l'aide de Mme Peytour, une fresque sur les murs du préau. De nombreuses autres activités sont déjà prévus dont une semaine cirque courant mai.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous aident au quotidien par leur présence, leurs dons ou leur participation à nos activités. Nous remercions également le conseil municipal pour son aide au quotidien, le département qui nous a aidé financièrement l'année passée et le crédit agricole qui grâce à son concours des associations, auquel nous avons participé, nous a permis d'empocher un chèque de 700 euros.

Le sou vous souhaite une très bonne année 2020.



CANTINE SCOLAIRE

Lors de son assemblée générale du 5 septembre 2019, la cantine a réélu son bureau avec quelques changements suite aux départs de Séverine Dérory et Alexandra Claret qui restent malgré tout, pour leur dernière année, des membres actifs de l'association.

Le nouveau bureau est :

Co-présidence : Audrey Arnaud et Marie-Emilie Chazal

Trésorerie : Sophie Voiron

Secrétaire : Florence Couturier

Pour l'année 2018/2019, Evelyne Morlevat, la cantinière, a confectionné pas moins de 3977 repas. Les enfants toujours aussi nombreux sont ravis de déguster ses bons petits plats.

Durant l'été, en lien avec la Mairie et avec son soutien ainsi que celui du Département de la Loire, le lave-vaisselle a pu être changé et une plonge a pris la place du vieil évier.

Afin de maintenir le budget de la cantine et pouvoir proposer des tarifs abordables, différentes manifestations sont organisées tout le long de l'année scolaire.

Pour cette année, dès le mois de novembre, une vente de pizzas et de bretzels a été proposée.

Peu de temps après la venue du Père Noël le jeudi 19 décembre lors du traditionnel repas de fin d'année, une vente de galettes et brioches de l'Epiphanie sera organisée.

Nous n'oublierons pas non plus nos deux ventes de sirops Bigallet et bières de la Brasserie La Canaille au cours des mois de décembre et mai ou juin. Surveillez vos boîtes aux lettres !

La cantine co-organise avec le sou des écoles la buvette du rallye en octobre et la marche du printemps qui aura lieu cette année le 5 avril 2020. A vos agendas !

Nous vous rappelons que vous avez toujours la possibilité de récupérer votre repas à la Cantine les jours d'école au prix de 5.60€. (Contact au 06 48 38 55 01 ou 06 70 87 29 82)

L'association remercie toutes les personnes qui participent à ses manifestations.

Bonne et heureuse année 2020 à tous !



Association Loisirs et Cultures du Mont Semiol

Cette année encore, Loisirs et Cultures ont été au cœur de notre association. Les ateliers et sorties découvertes ont été nombreux et variés, comme vous en témoignent la feuille de chou mensuellement.

Les ateliers permanents : jardin, vannerie, tricot, yoga, sophrologie et marches ; donnent une animation et une vie à notre commune ; sans oublier les jeux de sociétés des dimanches d'hiver.

Nous avons appris à fabriquer une corbeille en papier, et des biscuits à la cuiller.

Un atelier décoration de Noël terminera l'année.

Une conférence sur l'harmonisation du lieu de vie a suscité beaucoup d'intérêt.

Nous avons partagé trois repas spectacles forts agréables : à Agapes et Spectacles, au Coq Noir, et à l'auberge de Garnier plus un repas dansant au Val Do Ré et un "repas-ciné" au China Wok.

Nous avons assisté au spectacle des Chœurs de l'Armée Rouge (qui fêtaient leur 90ème anniversaire), au gala de danse et claquettes de l'Américain Dancin School; à une pièce de théâtre: « Femmes en Fermes »; et pour la première fois: un concert de Yves Duteil.

Nous avons marché sur le site de St-Martin ; dans le Pilat au Crêt de l'Oeillon ainsi qu'à Usson et Saint Hilaire pour un week-end avec le gîte à Valprivas.

Les sorties cinéma connaissent un succès grandissant, et permettent de rompre avec l'isolement grâce au covoiturage.

Enfin, la sortie de printemps nous a emmené à Lyon pour des visites insolites : l'ancienne usine des eaux et les toits de Fourvière ; sans oublier le repas dans un bouchon, et les traboules du quartier St-Jean.

Et la sortie d'automne nous a conduit à St-Etienne pour d'autres traboules (moins connues, bien sûr !) et pour la découverte de l'exploitation minière du bassin de l'Ondaine en visitant les sites et le musée de la mine.

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année, et nous vous invitons vivement à notre assemblée générale **le 18 janvier 2020** où les échanges sont riches et nombreux.

Toute l'équipe de LCMS vous présente ses meilleurs vœux pour 2020 !







L'événement marquant de l'année écoulée a été la célébration du 50^{ème} anniversaire du club au début de juillet.

50 ans d'histoire... !

En 1969, c'était l'époque d'une petite vingtaine de licenciés. Mais ils étaient très déterminés et réclamaient leur terrain de foot. Pour satisfaire leur motivation, leur président Maurice Huguet cédait même des parcelles personnelles. Et il fallut attendre 1983 pour que Barthélémy Moulin, maire et conseiller général termine la rénovation complète de ce cadre de verdure, qui voit aujourd'hui évoluer nos joueurs.

L'homologation par la Fédération Française de Football ne viendra qu'en 1986.

50 ans plus tard, le CSSB, puis le CSSBS et enfin le CSHC s'est beaucoup étoffé et la famille a bien grandi. Le stade est encore plus beau avec ses vestiaires en bois au creux des sapins.

Tout ceci grâce à la volonté des différents présidents et des bénévoles qui les accompagnaient, ainsi qu'au soutien des municipalités.

Le club voulait aussi se doter d'un logo, comme une image de marque véhiculant nos valeurs, notre environnement, notre histoire.

Après avoir recueilli plusieurs propositions, le choix a été laissé aux licenciés qui se sont exprimés par un vote. Et la petite histoire rejoint la grande car c'est la création de Louis Murat, licencié au club depuis l'âge de 5 ans qui a eu la préférence des votants !

Au registre des affaires courantes, l'assemblée générale du mois de juin a permis l'installation d'un nouveau président, Nicolas Berlande, entouré d'une équipe dynamique.

Le samedi 21 décembre, un arbre de Noël est organisé pour les enfants licenciés ou de parents licenciés, à 14h30, à Roche.

Il s'agit d'un spectacle de magie animé par Le Presque Digitateur, artiste stéphanois.

Un grand merci aux communes et à nos sponsors qui grâce à leur appui nous permettent de poursuivre le chemin, et aux supporters fidèles qui sont présents par tous les temps !

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année !

Et longue vie au Club Sportif des Hautes Chaumes !



1983 rénovation du terrain

St-Bonnet-le-Courreau

CLUB SPORTIF DE SAINT-BONNET-SAUVAIN

Vingt ans déjà !

18 juin | Date historique mais il s'agissait cette fois du 18 juin 1969 qui a marqué le 20^e anniversaire du club sportif de Saint-Bonnet-Sauvain. Comme elle semblait loin, cette année 1969 où sous la pression d'un groupe de jeunes amateurs de football, M. Maurice Huguet restaurateur-boulangier à Saint-Bonnet-le-Courreau décida de monter un petit club de football, cédant même des parcelles de terrain, au lieu dit « les Bau-

née une apothéose.

Un premier match opposa les anciens de 69 du club, dont certains n'avaient pas touché un ballon depuis dix ans à des anciens... un peu plus jeunes. Après un match ardemment disputé, les plus jeunes l'emportèrent, un défenseur des anciens, notre bon Camille, jouant le traître de service ayant logé la balle dans ses propres buts.

Le deuxième match opposa les « Anciens du sport » football-

jours, alternant les bons mots avec une connaissance encyclopédique du football à tel point que l'épouse d'un Vert murmura : « Il m'apprend des choses sur la carrière de mon mari que j'ignorais » procéda à la remise des coupes. Tout le monde eut la sienne y compris les anciens qui reçurent une coupe offerte par la municipalité de Sauvain.

On se rendit ensuite à la salle des fêtes où un lunch succulent fut servi. Les anciens et invités firent

se de M. Paul Carton, président du club pendant 9 ans, de MM. Mitoraj et Triantafilos « Anciens Verts » blessés qui n'avaient pu jouer.

On dit que les festivités durèrent tard dans la nuit et personne n'est prêt à Saint-Bonnet à jubiler ce 18 juin 1989.

APRÈS 16 ANS DE SECRÉTARIAT AU FOOT

Raymond Vivier passe la main

C'est à une émouvante cérémonie qu'ont donné lieu les adieux de M. Raymond Vivier du secrétariat du club de foot. Après seize longues années de bons et loyaux services et une année de transition au cours de laquelle il a formé son successeur (J.-Yves Fradel), M. Vivier a décidé de troquer cette activité. Le club sait ce qu'il doit à cet homme talentueux dont la compétence n'a eu d'égal que la discrétion. Lorsque le club connut des moments difficiles. Il fut là pour le maintenir contre vents et marées. Au cours de l'assemblée

générale, il reçut une coupe et de superbes cadeaux.

A l'intensité de l'ovation qui le salua, il put mesurer avec émotion l'attachement que tout le monde lui porte, ici. Il précisa bien que ce retrait ne l'empêcherait pas d'assister scupuleusement à tous les matches de son cher C.S.S.B.S.

Sa dévouée épouse que tout le monde appelle « Rirette » ne pouvait qu'être associée à cette fête de la reconnaissance, elle qui ne manqua jamais une corvée et qui sut seconder avec entrain et pétillance son secrétaire de mari.



La coupe du dévouement



ter aux anciens Verts mais

CLUB SPORTIF Trente ans, ça se fête



Maurice Huguet entouré de quelques-uns de ses successeurs

Ce week-end, le club sportif de Saint-Bonnet-Sauvain fête son trentième anniversaire. C'est en effet en 1969 que Maurice Huguet, président fondateur, et un groupe d'amis créèrent l'association sportive de Saint-Bonnet, soutenus en cela par la municipalité d'alors et tout particulièrement par Barthélémy Moulin, maire.

Tout au long de l'après-midi, des matches ont opposés les sélections des clubs voisins aux joueurs anciens et actuels du club local.

A noter. - L'assemblée générale prévue initialement le 26 juin est reportée à une date ultérieure qui sera communiquée aux joueurs dans les plus brefs délais.

ONNET-LE-COURREAU

Le club de foot fêtera ses quarante ans samedi



iation est invitée à cet événement

Rencontre avec Séverine Celrier, secrétaire du club.

>> Séverine comment se passe la préparation des 40 ans du club de foot ?

Nous sommes dans la dernière ligne droite pour être prêt samedi 31 juillet au stade des Bauches et j'avoue ne pas bien dormir !

>> Comment va se dérouler cette journée ?

Dès 9 heures et jusqu'à midi : tournoi de jeunes inter-écoles entre les enfants de Sauvain, Chatelneuf, Roche et bien sûr Saint-Bonnet. 12 heures : inauguration des nouveaux vestiaires

qui offriront plus de confort pour accueillir les équipes visiteuses, en présence de personnalités et de la municipalité. 15 heures : match par équipe de sept entre licenciés et ancien licenciés, suivi d'un match de féminines St-Jus-en-Bas contre l'Haut Forez.

>> Le club a un nouveau bureau ?

Oui, Jean-Paul Laurendon a passé la main à Eric Chalas qui devient président, Eric Péliesson, trésorier, va m'aider dans les différentes tâches d'organisation et représenter le club au district de la Loire.



6 juillet 2019

Association des Jeunes de Châtelneuf

Notre Association de la Jeunesse de Châtelneuf a vu son année débuter par son habituel concours de belote, qui s'est déroulé un dimanche après-midi (contre le samedi soir les années précédentes). Cette manifestation nous a permis de réunir près de 100 beloteurs pour un moment convivial accompagné de crêpes et de vin chaud.

Ensuite, notre assemblée générale ayant eu lieu le 22 février 2019, comptabilise le nombre de membres actifs à 23. Nous rappelons que tous les jeunes de Châtelneuf ayant plus de 14 ans sont les bienvenus dans notre Club de Jeunes. La date de notre prochaine assemblée vous sera transmise prochainement.

Durant le printemps, l'activité de l'AJC s'est surtout concentrée sur les deux grosses manifestations de cet été : l'INTERCLASSARD et la FETE PATRONALE.

En effet, Châtelneuf ayant remporté l'interclassard 2018 à Saint Bonnet le Courreau, cet événement devait donc cette année se dérouler dans notre commune. L'AJC est venue en aide aux conscrits 2001/2002 afin d'organiser l'interclassard. Ce rassemblement permet de mettre en compétition les conscrits des douze communes alentours par le biais de divers jeux (course au vin, coupe de la buvette, parcours du combattant...). Le village gagnant est Sauvain, qui organisera à son tour cette manifestation en 2020. Cette journée sportive et festive s'est terminée par un bal plein air animé par la sono Eclipse.

C'est sous le soleil et le ciel bleu du mois de juillet que nous nous sommes accordé un moment de répit en faisant un pique-nique et en terminant la journée à la fête patronale de Marcilly-le-Châtel. Cette journée remplie de bonne humeur a permis de maintenir la convivialité du groupe avant l'événement majeur : la fête patronale.

Le 23 août sonnait le début des festivités de la fête patronale du village avec le repas organisé par le comité des fêtes ! Le week-end s'est poursuivi par notre 10^{ème} édition du concours de pétanque qui a, cette année, battu les records avec 90 doublettes ! Le samedi s'est prolongé avec un bal des jeunes animé par Mastermix. Le dimanche, nous avons défilés au cœur du village revêtus de blouse de Docteur pour les filles et de blessures plus ou moins graves pour les garçons afin d'animer notre char « Docteur Maboul ! ». Puis nous avons, comme les années précédentes, servi notre apéritif. Ce week-end intense qu'est la fête patronale s'est conclu par la célèbre potée ainsi qu'un bal des familles permettant aux organisateurs de relâcher la pression. Le beau temps étant au rendez-vous, la fête patronale 2019 fût un réel succès pour les deux associations organisatrices : le Comité des Fêtes et l'AJC.

Nous terminons l'année en festivité avec une soirée restaurant « L'auberge des Lys » et boîte de nuit « Le Pablos » afin d'être en pleine forme l'année prochaine !

Nous préparons déjà notre prochain concours de belote qui aura lieu le dimanche 26 janvier 2020 à 14h à la salle des fêtes de Châtelneuf où nous vous attendons nombreux !!!

Nous remercions toutes les personnes présentes lors des manifestations ainsi que celles qui nous ont aidés au bon déroulement de celles-ci.

Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition si vous souhaitez prévoir une après-messe lors de la perte d'un de vos proches.

Les membres de l'Association des Jeunes de Châtelneuf se réunissent pour vous souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020 !!!!



CLUB DU 3° AGE - CHATELNEUF

Nous avons repris le rythme de nos rencontres dès le 27 août. Nous passons ensemble d'agréables après-midi en toute amitié et très simplement. Des jeux de cartes, jeux de société ainsi que le goûter nous rassemblent toutes les quinzaines. Nous sommes ouverts à d'autres activités qui pourraient convenir à nos adhérents.

Nous souhaitons toujours que de nouvelles personnes viennent pour étoffer notre groupe et nous serions très heureux de les accueillir.

Le 6 juin, nous nous sommes rendus, avec nos amis du club de St-Bonnet-le-Courreau qui ont organisé le voyage, à destination de Montélimar et l'Aven d'Orgnac. Pour 2020, nous serons organisateurs de cette journée en commun.

Le repas de fin de saison a eu lieu le 6 juin à l'auberge du Mazet à St-Georges-en-Couzan.

Lors de l'assemblée générale du 8 octobre, le bureau a été renouvelé. Pendant de nombreuses années Odile, Antonia et Raymond se sont dévoués pour animer et gérer notre club. Ils ont souhaité passer la main. Nous les remercions pour leur dévouement et leur générosité. Nous allons essayer de continuer leur tâche. Le bureau se compose maintenant ainsi :

Président : Bernard Adilon,

Secrétaire : Bernadette Dérory,

Trésorière : Marie-France Rochette.

Nous remercions Monsieur le Maire et ses conseillers des attentions et de l'intérêt qu'ils portent à notre association.

Le 14 janvier, nous nous retrouverons autour d'un repas festif dans notre local de réunions.

Nous vous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 2020.



COMITE DES FETES

Les membres du comité se sont mobilisés toute l'année afin d'organiser différentes manifestations qui ont débuté en février par le repas dansant où une centaine de convives avait répondu présent.

Suivie en juin par le concours de pêche où petits et grands se sont affrontés et ont pu montrer leurs talents avant de manger sous un soleil radieux.

En août la plus grosse manifestation de l'année est la fête patronale :

Le vendredi débutait avec le jambon à la broche toujours autant apprécié.

Le samedi le concours de pétanque des jeunes suivi du bal rencontrait un vif succès.

Le dimanche matin débutait par le défilé des chars fleuris accompagné par la "band'a maurice" qui animait aussi l'apéro ,à 14 heures la paella fut servie pour 200 personnes .

L'après- midi, les buggy et 4x4 trial faisaient le show dans le bruit et la poussière .

La journée se terminait par la célèbre potée de chatelneuf suivie du bal des familles .

Grace aux membres du comité et aux bénévoles qui nous ont aidé la fête patronale 2019 a été plus qu'un succès.

Je voudrai remercier tous les membres du comité ainsi que le club des jeunes pour ce week-end exceptionnel ,sans oublier tous les bénévoles pour leur aide précieuse et la municipalité pour l'aide logistique.

Le comité est prêt pour l'année 2020 avec

- le 22 février repas dansant
- le 07 juin concours de pêche
- les 28 29 et 30 août fête patronale

Les membres du comité se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2020 .



ETAT CIVIL

NAISSANCES



- JAMBIN Célestin né le 11/02/2019



Aaron né le 21/02/2019



- MASSA-
05/08/2019

CRIER Mathéo né le

- PASCAL Esmée née le 26/07/2019



née le 16/09/2019



- LOUPE Zélie

INHUMATIONS AU CIMETIERE

- POYET Simone décédée le 28/10/2019
- DEFRADE Josiane décédée le 19/10/2019
- BONNEFOY Gilbert décédé le 11/09/2019
- POYET Jean Marie (dit Xavier) décédé le 12/07/2019
- MEUNIER Marcel décédé le 20/03/2019
- TURNEL Alexis décédé le 13/12/2018

-Renouvellement de vœux de mariage:

- MEUNIER Rudy et Aurélie, le 22/06/2019



**Bonnes fêtes de fin
d'année à tous.**

**Les Vœux du maire auront lieu
Le 12 janvier à 11h à la salle
associative. Tous les habitants sont
cordialement invités.**